

L'appel de l'Ouest



14-17 ans



Le jour du départ :

LES DOCUMENTS :

- Passeport valide
- Autorisation de sortie de territoire
- Formulaire ESTA
- Assurance complémentaire

MATÉRIEL À PREVOIR :

- Tapis de sol
- Chaussures adaptées
- Lampe frontale
- Lotion anti-moustiques
- Adaptateur prise électrique

Ouest Américain

REF : 074 056 001

Cette aventure, dans un carrosse des temps modernes, nous mène au coeur d'une nature incroyable avec ses curiosités naturelles et sa faune sauvage.

L'Ouest Américain, de par ses grandes étendues, est un monde passionnant, propice au dépaysement le plus total, aux rencontres et à tous les rêves.

* San Francisco: Golden Gate Bridge, quartier Chinatown, Fishermann's Warf, découverte de la ville...

* Parc Naturel de Yosemite: paysages très divers, bosquets de séquoias géants et écosystèmes alpins...

* Bryce Canyon National Park: une merveille de l'Ouest Américain. Randonnée pédestre à l'intérieur du Canyon pour découvrir les sentiers "Navajo".

* Road 66 : cette route plus que mythique est un véritable monument de la culture américaine.

Mais aussi un petit passage à Las Vegas, ville magique, lumineuse, une expérience unique...



Ouest Américain

Organisateur : FOL 74 / UFOVAL

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy

Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

LE SITE



Terre aux 1001 contrastes, pays des grandes étendues et royaume de la nature grandiose, l'Ouest Américain est un monde passionnant, propice au dépaysement le plus total, à toutes les rencontres et à tous les rêves.

Après avoir débarqué à San Francisco, sac au dos, en se déplaçant en vans, nous allons à la découverte des grands parcs nationaux. C'est là où le petit détail

peut devenir magique, où le moindre changement de luminosité nous éblouit, où l'appareil photo devient indispensable.

De l'histoire véritable du Far West avec ses villes fantômes, jusqu'aux territoires indiens occupés par les Navajos, nous parcourons une grande partie de l'Ouest sauvage des Etats-Unis.

So, ready to go ?

Itinéraire prévisionnel :

Yosemite Park : +/- 3 jours

Death Valley : +/- 2 jours

Grand Canyon : +/- 3 jours

Monument Valley : +/- 2 jours

Bryce Canyon : +/- 3 jours

San Francisco : +/- 3 jours

Hébergement :

Les hébergements se feront en camping, les différentes étapes de notre séjour itinérant se feront en vans de 7 places.

Cette aventure est un mélange de culture, nature et dépaysement.

Matériel personnel:

Sac à dos 70 litres (conseillé) ou valise

Tapis de sol

Lampe frontale

Matériel fourni par l'UFOVAL :

Duyet

Matériel de camping

A noter ! sur demande l'UFOVAL peut mettre à disposition un sac à dos pour la durée du séjour. Veuillez contacter votre interlocuteur lors de l'inscription pour plus d'informations.

LES ACTIVITÉS

Dans notre société où la mobilité est devenue une norme, notre ambition est d'apprendre aux jeunes à être capable, un jour, de construire leurs propres vacances. A travers des jeux de pistes ou des rallyes photos dans la ville, la participation de chacun à la construction du séjour et aux visites programmées, les adolescents s'initient à devenir plus autonomes, plus responsables, tels de vrais routards !

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les grands trajets entre les villes sont prévus et organisés avant le séjour. Mais nous avons toujours la possibilité de moduler le programme une fois sur place.

Durant notre séjour, nous traversons 4 états des Etats-Unis : Californie, Nevada, Utah, Arizona. Nous louons des vans pour nous déplacer d'une ville à l'autre. Nous profitons des trajets parfois un peu longs pour découvrir les magnifiques paysages qui s'offrent à nous à chaque nouveau détour, ou bien pour faire connaissance ou encore nous amuser.

A chaque étape, nous commençons par nous installer au camping, monter les tentes, le campement et ranger toutes nos affaires afin d'être bien installés pour la nuit. Puis le lendemain, nous sommes prêts pour partir à la découverte d'un lieu rempli d'histoire et de magie.

Nous faisons quelques randonnées, car c'est à pied que l'on peut le mieux profiter de la beauté de ces sites naturels, alors munis-toi de bonnes chaussures pour ne pas souffrir d'ampoules.

Le contenu des journées est varié, équilibré entre culture et loisirs, randonnées et détente pour que chacun y trouve son compte. Nous attendons tes idées et tes envies pour concrétiser le programme et faire que chacun passe un séjour inoubliable. Mais attention, le séjour est assez rythmé, car si nous voulons profiter au maximum de ces innombrables parcs nationaux, mieux vaut se lever tôt !

Comme nous l'avons déjà dit, le programme de notre séjour « routard » n'est pas définitif, mais voici un petit aperçu de tout ce qu'il y a à découvrir sur place :

Yosemite Park

Le Yosemite Park (Californie) fut le premier site protégé du monde, dès 1864, par un décret signé par Abraham Lincoln. Ce Parc, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, nous permettra une première approche de ces montagnes de l'Ouest Américain, et notamment de El Capitain et du Half Dome, des monolithes uniques au monde.

Plus qu'une première étape, nous nous attardons ici, à lancer la dynamique et la philosophie du séjour, à installer les règles de vie et à faire la connaissance de chaque membre du groupe.

Death Valley (Vallée de la mort)

La Vallée de la Mort (Californie) est le plus grand Parc National des Etats-Unis, mais aussi le point le plus chaud et le plus aride de tout le pays. C'est un désert impitoyable où la température en juillet dépasse constamment 40°C à l'ombre. Et comme il n'y a pas d'ombre... ! Nous traversons donc ce site, en partant tôt le matin pour admirer le lever du soleil et profiter de la fraîcheur de l'aube, et en nous arrêtant à des points stratégiques, comme le point le plus bas d'Amérique du Nord : Badwater (85,5 m sous le niveau de la mer).

Grand Canyon

Le Grand Canyon (Arizona) est aussi appelé Canyon du Colorado. Le Colorado s'est taillé dans la roche une route sinueuse sur 277 miles (= 445 km). Le Canyon peut atteindre 1829m de profondeur pour une largeur

maximale de près de 29 km. La biodiversité y est immense. Nous profitons ici du calme propice du lieu pour admirer un coucher de soleil, après une petite randonnée sur les bords du Canyon.

Monument Valley

Le parc de Monument Valley (Arizona) est le tableau de fond de célèbres Westerns. Ses étonnants pitons de roche rouge peuvent atteindre jusqu'à 300 ou 400 mètres. Nous côtoyons ici des Indiens Navajos, et vivons au plus près d'eux. Il était une fois dans l'Ouest...

Brice Canyon

Le Parc National de Bryce Canyon (Utah) n'est pas réellement un canyon, mais plutôt un plateau calcaire, ciselé par l'érosion en une armée de cheminées aux couleurs variant du jaune orangé au rouge profond. Nous sommes ici ébahis par une nouvelle curiosité : ce parc ne ressemble à aucun de ceux que nous avons visités. Une randonnée nous entraîne au cœur de ces cheminées aux tons infiniment différents.

San Francisco

San Francisco (Californie), là où il y a une maison bleue... Mais pas seulement... C'est la ville aux 50 collines, aux rues quadrillées, aux maisons victoriennes, au Golden Gate Bridge, aux très nombreuses séries. Bref, San Francisco est la ville tolérante et innovatrice par excellence. Nous prenons le temps de nous attarder sur certaines de ses particularités : le Golden Gate Bridge, le quartier de Chinatown, Fisherman's Wharf, les maisons victoriennes dressées sur les collines...

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Pour un groupe de 20 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un-e directeur-trice et une personne en charge de l'assistance sanitaire. Notre équipe d'encadrement, composée de véritables globe-trotters, partage avec passion ses expériences à travers le monde, apportant ainsi une richesse culturelle unique à nos colos. Une équipe mixte d'un adulte pour 8 jeunes en moyenne.

LE TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre le lieu de rassemblement s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ.

Puis, avion de Genève jusqu'à New-York en vol régulier. Les déplacements se feront en transports en commun sur les lieux de visite, et principalement à pied !

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les grands trajets entre les villes sont prévus et organisés avant le séjour.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. (cf paragraphe Assurance). Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière. Toutefois, il faut être capable de porter son sac, dormir sous tentes, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Aucune vaccination particulière n'est obligatoire. Cependant, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs.

ALIMENTATION

Le petit-déjeuner est pris dans le logement, ou à l'extérieur, avant de débiter nos journées de découverte. Nous pique-niquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays.

Chacun doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants.

HYGIÈNE

Un temps est consacré à l'hygiène chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les campings, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques (attention à ne pas oublier son adaptateur au besoin), de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit dans des laveries automatiques. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de linge déteint ou abîmé. Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements.

ARGENT DE POCHE

Chaque jeune est responsable de son argent pendant le séjour. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 40 à 50€ pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants. Cela permet de couvrir des dépenses personnelles comme des souvenirs ou des collations sans surcharger le budget. La monnaie utilisée aux Etats-Unis est le Dollar. Pour donner une idée des conversions, 1€ équivaut à environ 1,10 Dollars.

OBJETS DE VALEUR

Les objets de valeur (téléphone portable, équipements numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...) sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...). Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

COMMUNICATION

Téléphone : Pour une expérience de groupe optimale et immersive, nous recommandons de limiter l'usage des téléphones portables. Il est important de noter que les frais de communication à l'étranger peuvent être particulièrement onéreux. Si le jeune choisit néanmoins de garder son téléphone pendant le séjour, son utilisation sera encadrée par l'équipe d'animation. Veuillez noter que nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol de l'appareil.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour les jeunes.

En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'UFOVAL qui reste en liaison régulière avec le directeur ou la directrice.

BUREAU QUALITÉ

Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur ou la directrice publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes", ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le 01/05/2025 :

- Copie du passeport valable jusqu'au retour du séjour
- Copie de l'autorisation de sortie de territoire + copie de la pièce d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Copie du formulaire ESTA
- Fiche sanitaire (remplie et signée)

Impérativement le jour du départ :

- Passeport personnel en cours de validité
- Formulaire ESTA
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + copie de la carte d'identité du signataire + une copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)

Formulaire ESTA :

Ce formulaire est à compléter et imprimer uniquement en ligne à l'adresse suivante:

<https://esta.cbp.dhs.gov/> (en anglais)

La demande d'ESTA est à régler directement sur le site américain et coûte 21\$, soit environ 21€.

Ce document est OBLIGATOIRE pour se rendre aux Etats-Unis.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe sur internet des sites marchands qui proposent leurs services pour un coût exorbitant. N'allez en aucun cas sur ces sites et utilisez celui cité ci-dessus. En cas d'erreur, nous ne procéderons à aucun remboursement.

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Il est conseillé également de souscrire une assurance complémentaire, et il est indispensable de vérifier si le jeune est couvert par l'assurance familiale (ex : carte bancaire, assurance extrascolaire) et si la couverture est suffisante par rapport au coût des actes médicaux dans le pays (porter le plafond à 80 000 € minimum).

Il faut être bien assuré mais pas plusieurs fois pour le même risque.

Si vous n'êtes pas couverts ou si votre assurance n'est pas compétitive, nous vous proposons de contracter cette assurance complémentaire par notre intermédiaire auprès de l'APAC.

- Option 1 : plafond de remboursement de 80 000 € pour un coût de 2,72€ par jour et par jeune.
 - Option 2 : plafond de remboursement de 150 000 € pour un coût de 3,63€ par jour et par jeune.
- 20 jours : Option 1 = 54,40€ ; Option 2 = 72,60€.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles.

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ
POUR LA TOILETTE	
Peigne et/ou brosse	1
Brosse à dents et dentifrice	1
Gel douche	1
Shampoing	1
Crème solaire	1
Serviette de toilette	1
POUR TOUS LES JOURS	
Hauts manches courtes	7
Slips / culottes	9
Paires de chaussettes	7
Hauts manches longues	2
Pantalons	2
Shorts	2
Jogging	1
Pulls / sweats	2
Pyjamas	2
Veste / blouson	1
POUR LES ACTIVITÉS	
Casquette	1
Serviette de plage / piscine	1
Vieilles baskets pour les activités nautiques	1
Maillot de bain	1
Nu-pieds	1
Lunettes de soleil	1
Sac à dos	1
Gourde	1
LES PETITS +	
Anti moustique	2
Lampe de poche	2
Gobelet	1
AUTRES	

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
(article 371-6 du code civil ; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale ; arrêté du 13 décembre 2016)

Imprimer

Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : [][][][][][][][][][][][][] à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s) :
Né(e) le : [][][][][][][][][][][][][] à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) :
Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : [][][][][][][][] Commune :
Pays :
Téléphone (recommandé) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [][][][][][][][][][][][][] inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :
DATE : [][][][][][][][][][][][][] Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
(Préciser :)⁽²⁾
Déjà délivré(e) le : [][][][][][][][][][][][][]
Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans ; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité ; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »